

<b>Rédacteur</b>	Didier Galet
<b>Interlocuteurs</b>	Relevé de décision N°1 atelier « Environnement »
<b>Organisme</b>	Agenda 21
<b>date</b>	03022015

Le sujet est vaste et prête à de nombreux échanges et pistes de réflexion pour la collectivité.  
Quelques idées en vrac :

- Des jardinières d'aromates vers l'église et les promenades qui nécessiteront très probablement animation et pédagogie (voir consommation solidaire)
- L'installation de compost collectif à la condition de sensibiliser et former aux bons usages du compost et de ses utilisations
- Jardin et ferme pédagogique pour les enfants (mais qui dépasse le cadre scolaire pour que les enfants puissent aussi goûter le fruit de leurs efforts) ? on a abordé aussi le thème de poulailler(s) mis à disposition pour le traitement des autres déchets alimentaires
- Réactiver et animer les jardins partagés. Créer des espaces collectifs (dont vergers ?), imaginer des cueillettes collectives et la transformation des récoltes...
- Travailler sur la valorisation, la mise en culture des friches identifiées dans Bray. Cela peut aussi signifier organiser de l'aide pour les personnes ayant des espaces mais ne pouvant les entretenir...

**Les décisions arrêtées lors de ce premier atelier sont :**

- Un rapporteur est nommé, il s'agit de Laurent Lafaille, spécialiste du développement durable
- La validation des fiches action proposées
- Plusieurs pistes ont été abordées qu'il convient d'explorer en priorité :

**Rédacteur : Didier GALET**

- Auditer deux experts :
  - Seine et Marne Environnement, M. Parisot, sur comment l'agence peut aider Bray en matière de pédagogie grand public, point relais info énergie, animations diverses...
  - Carola Cardon, l'architecte paysagiste qui travaille aujourd'hui sur le diagnostic de la commune
- Faire un recensement des expériences de captage d'eau de pluie sur des collectivités de taille comparable
- Communiquer sur la disponibilité de jardins partagés dans la commune (quel prix ? comment cela marche ? qui gère...)

**Prochaine réunion :**

Le 14 avril à 18h